

Qui doit supporter les coûts liés aux grands prédateurs ?

(La version orale fait foi)

Cet été, de nombreux Suisses ont parcouru nos montagnes en long et en large. Si la plupart d'entre eux se sont émerveillés devant les magnifiques paysages des Alpes et du Jura, ils n'ont pas forcément conscience que ceux-ci dépendent de l'activité humaine, notamment de l'économie alpestre.

Or, comme cela a déjà été mentionné, la présence toujours plus marquée du loup, individus isolés ou meutes, met en danger cette tradition. Ainsi, par crainte d'une attaque de loup ou par difficulté à mettre en place des mesures de protection, certains agriculteurs renoncent à exploiter des alpages. Ceci engendre des problèmes de déprises agricoles amenant de l'embroussaillage et diminuant la sécurité globale de la région.

Quels sont les coûts liés à la présence du loup ?

Cette présence du loup pose non seulement des problèmes aux régions concernées mais il est intéressant de relever les coûts financiers qu'elle engendre. Une étude réalisée par le bureau AgriGroupe Sàrl, basé à Charrat, a fait ressortir un total des coûts directs et indirects d'environ 20 millions par année. Ceci comprend notamment le monitoring et la gestion du loup, l'indemnisation des dégâts, les analyses génétiques, le soutien à la protection des troupeaux, les contributions d'estivage supplémentaires en lien avec la surveillance et la protection des troupeaux ainsi que la modification des structures agricoles. Ils se montent à 7,2 millions de francs pour la Confédération et à 13,3 millions pour les cantons. Ceci représente donc un total de plus de 20 millions de francs à charge des collectivités publiques et des exploitants.

Bien-être animal également impacté

Si l'argent est une chose, il convient également de rappeler que, comme le reste de la population helvétique, les familles paysannes accordent une importance toute particulière au bien-être de leurs animaux de rente. Les agriculteurs souhaitent donc que leurs bêtes ne souffrent pas et qu'il soit possible de les protéger. Or, les concepts de protection ne sont pas toujours possibles pour des raisons de proximité avec les randonneurs ou même impossibles pour les bovins. Il est incompréhensible que les défenseurs de l'environnement et des animaux refusent de voir cette réalité et estiment que la vie d'un mouton n'a pas la même valeur que celle d'un loup.

Je conclurai en rappelant que gouverner c'est prévoir et que cette loi révisée permettra de ne pas attendre qu'un drame ne se produise pour prendre des mesures. Contrairement à ce que prétendent ses opposants, elle est équilibrée et moderne, et l'agriculture romande appelle donc tout un chacun à la soutenir.

Bernard Leuenberger, président d'AGORA